



BESOIN D'UN CHANGEMENT PROFOND !..



AREVA 2^{ème} Organisation Syndicale à T&D Mâcon, membre de Solidaires 71 (Organisation départementale) est rattachée à l'Union Syndicale Solidaires qui est la structure interprofessionnelle Nationale de notre mouvement.



constituée au départ de dix Syndicats autonomes, non-confédérés, regroupe actuellement 42 Fédérations ou Syndicats Nationaux Sud ou Solidaires du privé et du public. Elle est présente dans la quasi-totalité des départements Français à travers des structures interprofessionnelles locales.



AREVA est également membre de Solidaires Industrie qui est aujourd'hui présent dans plusieurs secteurs industriels comme l'automobile (RENAULT, PSA, FPT Bourbon-Lancy et équipementiers), l'industrie mécanique ou électronique (SNECMA, FAGOR- BRANDT, FENWICK...), etc....

Notre Projet 2010/2011 vise deux objectifs principaux :

- **Défendre les droits des salariés(ées),**
- **Rétablir un fonctionnement basé sur l'intérêt général et l'équité et une gestion transparente du Comité d'Etablissement.**

Défense des droits individuels et collectifs

Dans la continuité de nos engagements antérieurs, nous nous engageons à défendre **tous les salariés(ées)** et quel que soit leur statut (Ouvrier, ATAM et I&C).

Les événements, tels que la fermeture de la Tôlerie/Peinture, le chômage partiel, la vente de T&D par AREVA, le licenciement de Carlos DE OLIVEIRA, les multiples dysfonctionnements du nouveau logiciel de la gestion du temps, salaires, temps de travail, etc... ont démontré la forte implication de notre Organisation Syndicale dans la défense des droits individuels ou collectifs.

Intérêt général, équité, transparence et simplicité.....

Le résultat des élections DP et CE du 10 Janvier 2008 avait fait apparaître une modification de l'électorat sur notre Etablissement.

En comparaison avec le scrutin de 2006, les salariés(ées) avaient fait un choix différent qui s'est traduit par une progression de la CFE-CGC et de **SUD (+4,7%)** et une baisse de la CGT de + de 13 %.

Nous avons voulu croire à l'époque au respect de la vérité des urnes lors de la mise en place de votre Comité d'Etablissement.

Malheureusement la CGT en a décidé autrement en s'octroyant **tous les postes du Bureau du CE** (Secrétaires et Trésoriers) et la quasi-totalité des présidences des Commissions obligatoires et facultatives.

Après 2 années de gestion CGT (2008 et 2009), vous êtes nombreux à n'avoir pas apprécié :

- La diminution du montant des chèques-vacances de 700€ à **500€**.
- La baisse du taux de subvention de 30% à **15%** de la dernière tranche du barème du QF.
- L'absence de compte-rendu régulier des Commissions Activité Sociales et Culturelles, de l'utilisation des subventions patronales, etc....
- Les inégalités dans la répartition des subventions entre Chèques Vacances et Activités Sociales et Culturelles.
- L'élimination des bonnes volontés en tant que membres des Commissions obligatoires et facultatives... et également de la « *Caisse de Solidarité* ».
- L'opacité des engagements de notre CE envers les retraités (ées) de l'Etablissement.
- Etc.....

Forts de cette expérience et après vous avoir écouté pendant ces 2 longues années, une réflexion sur la politique de notre CE est nécessaire et une modification urgente de sa structure paraît indispensable. Il est en effet inconcevable de démarrer un nouveau **Mandat 2010/2011** sans prendre en compte l'évolution des mentalités, le profil des bénéficiaires et des nouvelles demandes des salariés (ées).

Nous nous engageons donc, **si votre vote nous donne la majorité au Comité d'Etablissement** :

- **Pour** que **toutes** les Organisations Syndicales soient représentées au Bureau du CE,
- **Pour** que la répartition des présidences des Commissions se fasse à la « proportionnelle » et que le choix des membres se fasse **sans sectarisme**,
- **Pour** que le montant des Chèques Vacances soit de nouveau porté à **700,00€** au lieu 500,00€,
- **Pour** le retour du taux mini de subvention CE à **30%** au lieu de 15% (Barème Quotient Familial),
- **Pour** que le choix de la participation financière du CE se fasse uniquement entre Chèque Vacances ou subvention Vacances Familles et que l'accès aux autres Activités Sociales et Culturelles subventionnées au QF soient ouvertes à **tous**,
- **Pour** que notre engagement envers les retraités(ées) soit formalisé et connu de tous,
- **Pour** que les membres de la « *Caisse de solidarité* » travaillent en concertation avec l'équipe du Médico-Social et l'Assistance Sociale et qu'un compte rendu de l'utilisation des cotisations (Employeur/Salariés) soit diffusé,
- **Pour** que le personnel des Agences (FSM) bénéficie d'une aide de compensation due à leur éloignement de MACON...

et plus généralement à vous informer régulièrement de l'utilisation des subventions patronales et vous rendre compte de l'activité des élus et des Commissions.

POUR QUE CES ENGAGEMENTS DEVIENNENT REALITE,
le vote **SUD** s'impose !.....

Par correspondance (conseillé avant le 30 décembre 2009)

OU

le jeudi 7 Janvier 2010 dans les bureaux de vote

Votez pour les listes DP et CE



Sans rature et sans panachage

Vu, les candidats

Mâcon, le 16 décembre 2009